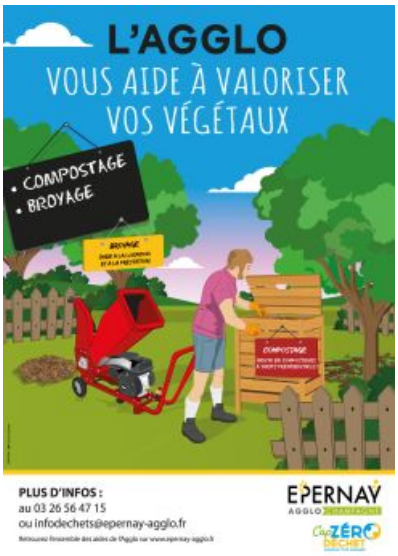
Subventions pour la valorisation des végétaux



Epernay Agglo Champagne a mis en place des subventions, accordées aux particuliers, afin de valoriser les végétaux à domicile :

- Aide financière à la **location d'un broyeur :** jusqu'à 50 % du montant facturé, avec un plafond de 100 € par an et par demandeur.
- Aide financière à la **prestation de broyage** : jusqu'à 50 % du montant facturé, avec un plafond de 100 € par an et par demandeur.

Pour obtenir ces subventions, les habitants doivent **remplir le dossier** présent dans l'onglet 'Documents' de cette page.

Documents
Aide financière à la location d'un broyeur
Aide financière à la prestation de broyage
Flyer d'information sur les aides à la valorisation des végétaux